



SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON

Maison de l'Environnement

14, avenue Tony-Garnier 69007 LYON

<http://www.lyonembellissement.com>

association Loi 1901, agréée au titre des art. L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme
(Arr. Préfectoral du 3 août 1984)

N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00020

Compte-rendu de la rencontre avec Monsieur Jean-Dominique Durand Vendredi 16 novembre 2018

1. La convention état-ville 2017-2022 a-t-elle été signée ? Si oui quels sont les bâtiments et œuvres d'art concernés. La convention est en cours d'élaboration. Elle devrait être signée en tout début d'année 2019 et concernera la période comprise entre 2018 et 2022. Des opérations engagées en 2018 seront prises en compte dans la convention.

2. Où en sont les projets de restauration ou d'aménagement des édifices suivants :

- **Église Saint-Bruno : façades et chapelles :** Un particulier, qui souhaite conserver l'anonymat, a fait don d'une somme d'environ un million d'euros pour la restauration de l'extérieur de l'église. Cette somme, confiée à la fondation Saint Irénée sera utilisée pour la réalisation de travaux à partir de 2019-2020, qui s'étaleront jusqu'en 2025 environ. Ceux-ci concerneront la façade de l'église ainsi que les chapelles non encore été réhabilitées. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la mairie de Lyon.

- **Façades de Saint-Bonaventure :** Une première phase de travaux vient de s'achever. Elle a concerné le ravalement de la face Ouest (coté rue Grolée) et du chevet, la réfection de la toiture, la restauration des tapisseries d'Aubusson, le nettoyage des vitraux, la réfection du sas d'entrée. La restauration de l'orgue devrait commencer sous peu. Le ravalement de la face Est (coté Boulanger) et de la façade des Cordeliers n'est pas programmé pour l'instant. Il devrait être réalisé dans le cadre de la convention état-ville 2018-2022.

- **Église Saint-Bernard :** La société « Carré d'or » dispose d'un bail emphytéotique de 60 ans. Elle investira 8 millions d'euros pour transformer l'intérieur de l'église en un espace de coworking. Les travaux ont été retardés par le recours déposé par une association. Ils devraient débuter dans les prochains mois.

- **Chapelle de l'Hôtel Dieu, planning de la restauration de l'intérieur et de l'extérieur :** La restauration de la chapelle de l'Hôtel Dieu est assurée par les HCL. M. Durand n'a pas été en mesure de nous préciser le planning des travaux. Le ravalement de la façade située place de l'Hôpital devrait débuter très prochainement. Le coût de l'opération, à laquelle la Ville participera à hauteur de 50.000 euros, est estimé à 700.000 euros. Les HCL vont aussi ravalier le chevet (200.000 euros).

- **Ex école des Beaux-Arts** : Le projet de transformation de l'école des Beaux-arts a pris beaucoup de retard. M. Durand ne connaît pas ce dossier géré par M. Le Faou.

- **Ex collège Truffaut** : Les locaux de cet ancien collège seront transformés en une résidence étudiante. Dossier géré par la Métropole.

- **Bâtiment contigu au collège Jean Moulin et au pied du théâtre romain. Est-il projeté de le restaurer ?** Ce bâtiment en très mauvais état est géré par la Métropole. Des études sont en cours pour en définir la future utilisation.

- **Mausolées place Wernert** : Ils dépendent de la Métropole Ils seront restaurés après le réaménagement de la place Wernert dont le planning des travaux n'est pas fixé.

- **Maison du Chamarier. Quid du fab-lab ?** Les travaux sont en cours sous la responsabilité de Didier Repellin.

- **Calvaire de Saint Irénée : ou en est le dossier de classement et restauration éventuelle ?** L'état a décidé d'inscrire le site à l'inventaire. Pas de projet de restauration pour l'instant. Les premiers travaux concerneront prioritairement l'église, la crypte et les vitraux.

- **Ancien collège de Serin** : Un recours a provoqué l'abandon du projet par l'organisme porteur de celui-ci...

3. Statuaires et œuvres d'arts de l'espace public

- **Allégories du Rhône et de la Saône des frères Coustou sur le monument de la place Bellecour** : Ces sculptures seront transférées au Musée des Beaux-arts après la rénovation de la place Bellecour, sous la responsabilité de la Métropole. La ville est dans l'attente d'un devis de sa restauration et n'a pas déterminé où elles seront installées.

- **L'horloge des Guignols rue de la Poullallerie** : Le principe de son déplacement sur le mur d'entrée du musée Gadagne est acquis. Coût de l'opération 170.000 euros. Problème de financement... sera sans doute réalisé après les élections de 2020.

- **Appollon de Vietti au jardin Saint Pierre, disparu depuis 2011** : Il a été vandalisé par un touriste. Il se trouve actuellement dans les réserves du musée. Pas de projet de restauration et de remise en place.

- **Buste du major Martin, place Gabriel Rambaud disparu début octobre 2018** : Victime de vandalisme, il est en cours de restauration et devrait être remis en place dès que possible.

- **Fontaine d'Ipoustéguy à la Part-Dieu** : Elle a été démontée et sera relocalisée à un endroit non encore déterminé.

NB : SEL prépare un dossier sur l'état de la statuaire dans l'espace public lyonnais

4. Plaques commémoratives

- **Ancien arsenal de Perrache** : La plaque proposée par SEL sera apposée à l'issue des travaux de construction du futur dépôt TCL du quartier Perrache.

- **Passage de l'Argue** : M. Durand confirme la prise en charge par la Ville du coût de fabrication et de pose d'une plaque présentant l'argue dans le passage du même nom. Il est dans l'attente de l'accord du syndic.

5. Conventions cour-traboule. Renouvellement de notre demande de communication de la convention type et de la liste des cours et traboules concernées : Transmission par M. Durand d'une convention cadre cour/traboule, de la convention de restauration et de droit de passage cour/traboule et de la liste des traboules concernées dans le Vieux-Lyon

6. Propositions pour le quartier de la Martinière

- **Dans le quartier tous les copropriétaires ont fait ravalier leurs immeubles. La ville pourrait-elle intervenir auprès de la région pour que le bâtiment historique de la Martinière, place Gabriel Rambaud, mais aussi rue Hippolyte Flandrin et rue des Augustins soient enfin ravalés ?** La gestion de ces bâtiments est de la compétence de la Région. Malgré plusieurs injonctions de la Ville pas de réponse de celle-ci.

- **La Martinière des jeunes-filles : ne serait-il pas judicieux de mettre en lumière ce magnifique bâtiment aux éléments architecturaux Art Nouveau unique à Lyon.** M. Durand trouve l'idée intéressante...

Compte-rendu : Jean-Louis Pavy et Denis Lang